



parler
français
avec
les sourds

L'Association ALPC

L'Association nationale pour la promotion et le développement de la Langue française Parlée Complétée (ALPC) a été créée en 1980 à l'initiative de son premier président, Jean-Cyril SPINETTA, entouré de parents d'enfants sourds et de professionnels de la surdité.

Nos formations

La formation est l'activité essentielle de l'ALPC. De nombreux stages sont organisés à destination des parents d'enfants sourds, de leurs proches et des professionnels de la surdité.

Les stages pour les parents

Dispensés le plus souvent par des parents bénévoles, ils sont organisés tout au long de l'année dans toute la France, par l'ALPC et ses correspondants locaux.

Les stages pour les professionnels de la surdité

Ils s'adressent aux orthophonistes, éducateurs, enseignants spécialisés et non spécialisés, etc. Organisés en quatre modules de trois ou quatre jours chacun, ils sont dispensés par des professionnels de la surdité, au siège de l'association ou, dans toute la France à la demande des établissements accueillant des enfants sourds.

Les stages d'été

Chaque année, l'ALPC propose deux stages d'une semaine, en village-vacances. C'est l'occasion pour les parents, les enfants sourds et leurs fratries de se retrouver et se former à la pratique du code LPC. Ces stages sont également un lieu d'échanges passionnants et passionnés sur le thème de la surdité.

Notre réseau de correspondants

Un réseau d'une soixantaine de correspondants locaux, parents et/ou professionnels, tous bénévoles, assure localement les prises de contact, les actions d'information auprès des parents, des professionnels et des établissements. Nos correspondants sont particulièrement dynamiques en matière de formation. Ce sont les ambassadeurs de l'association.

Gestion d'un centre pilote

L'ALPC gère COD.A.L.I., centre de soin pour enfants déficients auditifs âgés de 0 à 20 ans, qu'elle a créé en 1986.

Le rôle de COD.A.L.I. est de permettre à ces jeunes d'accomplir leur scolarité en milieu ordinaire : outre le soutien scolaire et la rééducation orthophonique, l'intervention en classe de codeurs LPC facilite l'accès à la connaissance en milieu scolaire.

Le Comité scientifique

Il a pour but de favoriser la dynamique de recherche, et de valoriser les échanges et apports réciproques entre scientifiques, praticiens et parents.

Il est composé de :

- scientifiques, spécialistes en langage, cognition, audition, etc. venant de laboratoires universitaires,
- praticiens, phoniatre et orthophonistes,
- parents d'enfants sourds.

Le comité scientifique organise des journées d'études qui donnent lieu à des publications.

Quelques-uns de nos outils pédagogiques

- **"Portraits de famille"** : dans ce DVD, parents, grands-parents, enfants, adolescents et jeunes adultes sourds témoignent. Les multiples situations rendent compte du potentiel du code LPC.
- **"Les clés du quotidien avec mon enfant sourd"** : classeur de fiches de conseils illustrées d'exemples, c'est un précieux outil pour les parents.
- **"Clés en main"** : logiciel développé par DATHA. Les enfants se familiarisent avec le code LPC grâce à un entraînement ludique.
- **"Bibliothèque codée"** : kit comprenant des livres pour enfants et un DVD. Les images du livre défilent à l'écran avec, en incrustation, un codeur LPC qui raconte l'histoire. L'enfant peut feuilleter son livre en même temps.
- **"Le Petit Clown"** : imagier en couleur et plastifié présentant des listes de mots classés par clé : idéal pour s'entraîner à coder en s'amusant.
- **"Un élève sourd dans votre établissement scolaire"** : brochure d'informations destinée aux enseignants accueillant des élèves sourds. Ce fascicule permet de mieux comprendre la particularité de l'élève sourd et le dispositif d'aide adapté qui peut l'accompagner dans sa scolarité.

La formation des codeurs LPC

L'ALPC a participé à la création de deux licences professionnelles de codeur LPC (Bac+3). Elles sont proposées à l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6) et à l'Université Claude Bernard (Lyon 1). L'ALPC fait partie des comités de pilotage.

Lien avec les autres associations

L'ALPC est adhérente de l'**UNISDA** (Union nationale pour l'insertion sociale du déficient auditif), qui fédère des associations de sourds et de devenus sourds, et de « **Droit au savoir** », qui a pour vocation de permettre aux jeunes en situation de handicap d'accéder aux études et aux formations pour une intégration professionnelle et sociale réussie.

*L'ALPC informe ses adhérents par **LPC Info**, lettre d'information sur le code LPC, la surdité et la vie de l'Association.*

Son site Internet www.alpc.asso.fr est une source d'informations très riche pour les parents et les professionnels de la surdité.